

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent soixante-deuxième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 3 décembre 2012 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 21 JANVIER 2013

Procès-verbal de la trois cent soixante-deuxième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 3 décembre 2012 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique		X
BRUNET, Sébastien Étudiant		X
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique		X
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
TOUPIN, Dominique Membre socio-économique	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>INVITÉE</u>		
LEGAULT, Lise Directrice du Service des finances	X (<i>point 4</i>)	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 12 h 20.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent soixante et unième (5 novembre 2012) réunion
- 3.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau
- 4.- Avis au recteur concernant le projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2012-2013
- 5.- Période d'information et questions
- 6.- Prochaine réunion
- 7.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal de la trois cent soixante et unième (5 novembre 2012) réunion

2.1 Approbation

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Yves Dupont, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent soixante et unième (5 novembre 2012) réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent soixante et unième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de technicienne ou technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Daniel Godon, directeur du Service de la bibliothèque, de madame Carmen Rousseau, bibliothécaire au Service de la bibliothèque, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu une (1) candidature et l'a retenue pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Karine Hubert à titre de technicienne en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau.

Madame Hubert possède quelques années d'expérience dans le service à la clientèle. Elle a travaillé comme stagiaire rémunéré au Service de la bibliothèque de l'UQO dans le cadre du Programme Jeunesse Canada au travail de juin 2012 à octobre 2012. Elle a obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de la documentation au Cégep de l'Outaouais (2012) ainsi qu'un Certificat en histoire à l'UQO (2009).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362-CX-1588 concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en documentation au Service de la bibliothèque à Gatineau (Karine Hubert); laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Avis au recteur concernant le projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2012-2013

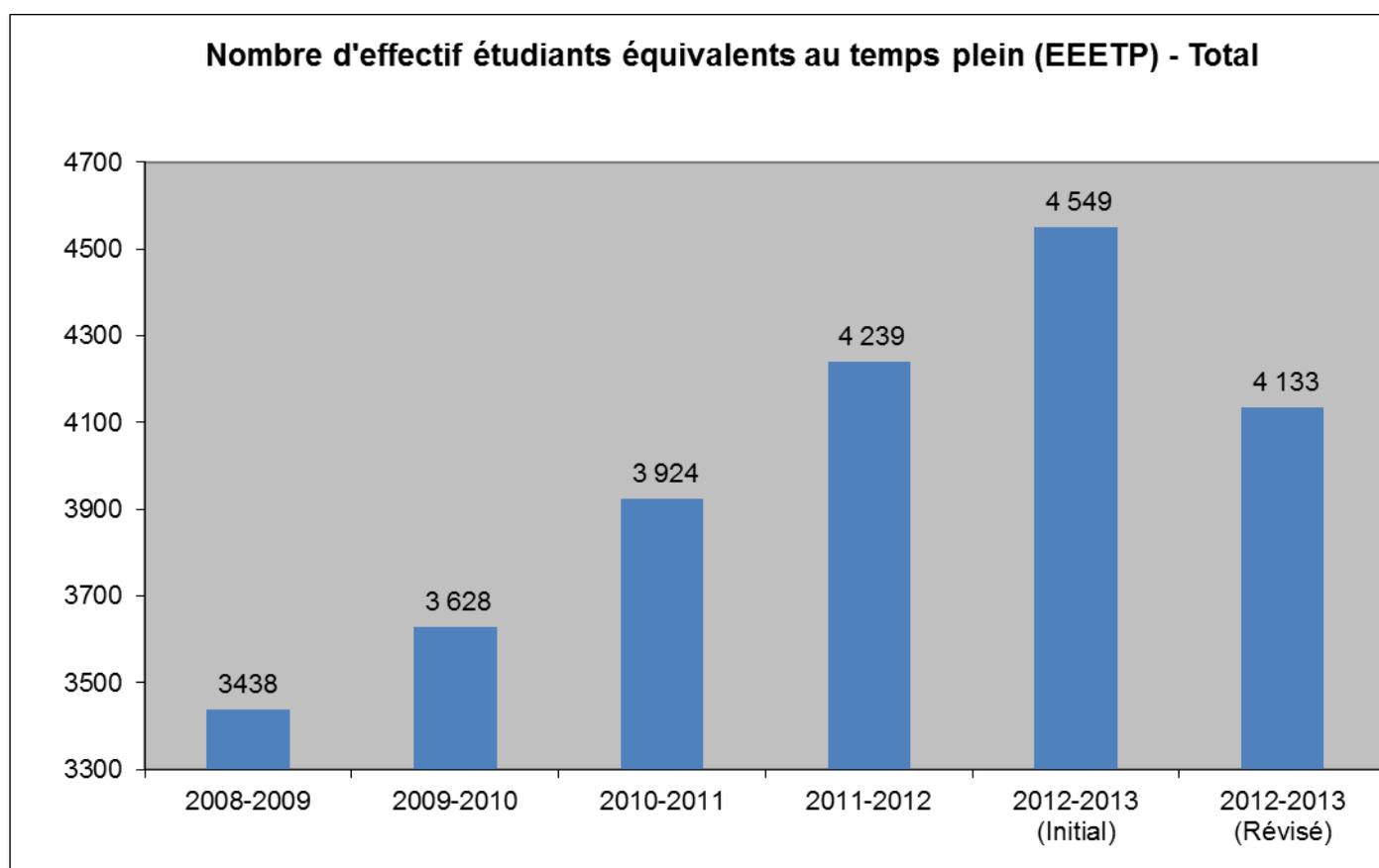
Madame Lise Legault, directrice du Service des finances, est présente pour le traitement de ce point.

Selon le Règlement général 7 de l'Université du Québec, une révision en mi-année est prévue dans la démarche budgétaire. En effet, chaque année, l'Université met à jour ses données sur les produits et les charges prévus pour l'exercice en cours. À cette date, la clientèle de l'été, ainsi que celle de l'automne sont connues. À partir de ces données, la prévision de la clientèle pour le trimestre d'hiver 2013 est ajustée.

PRÉVISIONS DES PRODUITS

Les produits totalisent 71 011 200 \$ au budget révisé comparativement à 75 224 500 \$ au budget initial, soit une diminution nette de 4 213 300 \$.

Au budget initial, la clientèle prévue était de 4 549 effectifs étudiants en équivalence au temps plein (EEETP). Selon les données du trimestre d'été et d'automne et la prévision pour le trimestre d'hiver, la clientèle prévue est maintenant de 4 133 EEETP, soit une diminution de 9,14 % par rapport au budget initial et une baisse de 2,50 % comparativement à l'année 2011-2012. Par conséquent, la subvention diminuera de 3 023 400 \$. Les droits de scolarité ont également été ajustés en fonction de la diminution de la clientèle et de l'annulation de la hausse des droits de scolarité pour un montant de 1 979 200 \$. Un montant de 700 000 \$ a cependant été ajouté à la subvention pour compenser cette annulation. Les frais afférents ont quant à eux été ajustés de 168 700 \$ à la baisse.



Outre la réduction de la subvention pour le financement de la clientèle étudiante de 3 023 400 \$ et la prévision d'un financement de la totalité de l'annulation de la hausse des droits de scolarité de 700 000 \$, trois ajustements de la subvention générale du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) ont un impact significatif sur la révision budgétaire 2012-2013. Tout d'abord, la récupération pour l'aide financière aux études est réduite pour tenir compte de l'annulation de la hausse des droits de scolarité, ce qui procure une hausse de revenus de 397 000 \$. De plus, un ajustement de la subvention des terrains et bâtiments ainsi que l'annulation d'une récupération additionnelle de la hausse des droits de scolarité affectée à cette enveloppe procurent une subvention additionnelle de 202 400 \$. Par ailleurs, le taux de pondération prévu a été revu à la baisse, passant de 1,685 au budget initial à 1,665 au budget révisé. Cette réduction combinée à la baisse de clientèle par rapport à l'année 2011-2012 permet d'appliquer la notion de lissage. Celle-ci a pour effet de réduire l'impact de cette diminution à un taux effectif de 1,669 générant une réduction de la subvention de 236 700 \$. Enfin, divers autres ajustements à la subvention entraînent une hausse de 3 500 \$ par rapport au budget initial. Outre les éléments ci-dessus, la révision des produits génère aussi une baisse nette des revenus de 57 800 \$ du stationnement et de 50 400 \$ des autres produits.

PRÉVISIONS DE CHARGES

Les charges totalisent 72 563 500 \$ comparativement aux 75 422 200 \$ établis au budget initial adopté en avril dernier, soit une diminution de 2 858 700 \$.

Une diminution du coût de la masse salariale de 1 396 700 \$ a été prévue pour les chargés de cours, celle-ci étant reliée à la baisse de la clientèle. De plus, la prévision du coût de la masse salariale a été revue pour tenir compte du personnel en place en octobre. L'économie salariale anticipée au budget initial de 1 500 000 \$ a été augmentée à 2 200 000 \$, soit une hausse de 700 000 \$. Cependant, une charge supplémentaire de 250 000 \$ est à prévoir pour les retraites anticipées. Également, la provision pour économies diverses, autres que les salaires, a été portée à 550 000 \$, ce qui représente une augmentation de 250 000 \$.

Au budget initial, une provision non affectée de 500 000 \$ de charges avait été prévue en lien avec la hausse des droits de scolarité. Comme cette hausse est annulée au budget révisé, la provision de 500 000 \$ de charges l'est également. La provision de 100 000 \$ prévue au budget initial pour couvrir les coûts anticipés de la nouvelle politique des frais de voyage et de représentation a été réduite à 30 000 \$. La nouvelle politique n'ayant pas été présentée à ce jour, il n'y a eu aucun impact financier de mai à décembre.

La dépense prévue pour le service de la dette est réduite de 365 700 \$ par rapport au budget initial. Les surplus réalisés en 2011-2012, principalement dus à des économies sur la masse salariale, ont été affectés au remboursement de la dette à long terme du projet d'économie d'énergie, ce qui procure une économie de 303 000 \$. Par ailleurs, la prévision pour les frais de financement a été réduite de 45 500 \$, afin de tenir compte de l'économie non récurrente procurée par les faibles taux d'intérêt tout en tenant compte de la hausse du capital à financer dû à l'annulation de nombreuses activités du trimestre d'été. Les frais bancaires ont également été réduits de 17 200 \$.

Le surplus de l'année 2011-2012 ayant également permis le remboursement de dépenses du stationnement non pourvues au fonds d'investissement, la charge d'amortissement correspondante de 52 900 \$ a été enlevée au budget révisé. Un montant de 140 800 \$ a, par ailleurs, été budgété pour couvrir les coûts directs des événements du printemps 2012 assumés dans l'exercice 2012-2013. Les autres coûts ont été imputés au résultat de l'année 2011-2012.

Au terme de l'analyse du budget 2012-2013, le comité du budget propose les modifications suivantes :

Réduction des charges de l'ordre de 188 300 \$:

- Service des technologies de l'information – téléphonie, équipements et autres : 64 300 \$
- Service des ressources humaines – formation : 10 000 \$
- Service des ressources humaines – salaire surnuméraire : 10 000 \$
- Mauvaises créances : 25 000 \$
- Service des terrains et bâtiments – assurances et honoraires : 29 000 \$

- Bibliothèque – achat de livres et de ressources électroniques : 40 000 \$
- Bibliothèque – salaire surnuméraire : 10 000 \$ (salaire compensé par une subvention externe)

Demandes budgétaires totalisant 261 200 \$:

- Frais juridiques – gestion académique : 200 000 \$
- Secrétariat général : 25 000 \$
- Saint-Jérôme – service aux étudiants : 5 000 \$
- Honoraires pour audit informatique : 30 000 \$
- Autres demandes : 1 200 \$

Finalement, le total des charges a été ajusté de 12 500 \$ à la hausse pour tenir compte de divers autres éléments.

Le tableau suivant présente le sommaire du budget initial et du budget révisé.

	Budget initial 2012-2013 (\$ = 000)	Budget révisé 2012-2013 (\$ = 000)	Écart (\$ = 000)
Produits	75 224,5 \$	75 224,5 \$	
Variations		(3 260,1)	
- Financement (EEETP)			
- Subvention MESRST – financement de l'annulation de la hausse des droits de scolarité		700,0	
- Subvention MESRST (Autres éléments)		602,9	
- Droits de scolarité		(1 979,2)	
- FIO		(168,7)	
- Revenus de stationnement		(57,8)	
- Autres éléments affectant les produits		(50,4)	
TOTAL des produits	75 224,5 \$	71 011,2 \$	(4 213,3) \$
Charges	75 422,2 \$	75 422,2 \$	
Variations		(1 396,7)	
- Salaires – chargés de cours		(365,7)	
- Réduction du service de la dette et des frais financiers		(500,0)	
- Réserve pour augmentation des droits de scolarité		(450,0)	
- Provision – économie sur la masse salariale		(250,0)	
- Provision pour économies anticipées		(70,0)	
- Provision – politique frais de voyage			
- Coupures budgétaires diverses			
- Demandes budgétaires diverses			
- Coûts directs des événements du printemps 2012		(188,3)	
- Amortissement stationnement		261,2	
- Autres ajustements		140,8	
		(52,9)	
		12,5	
TOTAL des charges	75 422,2 \$	72 563,5 \$	(2 858,7) \$
Excédent des charges par rapport aux produits	<u>197,7 \$</u>	<u>1 552,3 \$</u>	<u>1 354,6 \$</u>

EXCÉDENT DES CHARGES PAR RAPPORT AUX PRODUITS

En fonction de ces données, l'insuffisance des produits par rapport aux charges serait de 1 552 300 \$, soit une différence de 1 354 600 \$ comparativement au budget initial. Bien que le budget révisé comporte un déficit substantiel, il importe de considérer que l'UQO a déjà adressé une lettre au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (annexe 2), afin de solliciter l'appui financier du gouvernement pour éponger les pertes financières de l'établissement reliées aux événements du printemps dont l'estimation provisoire s'élevait à 2 200 000 \$.

Deux annexes, soit les *Prévisions budgétaires révisées 2012-2013* et la lettre acheminée au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie par le recteur, sont présentées aux membres.

Un membre s'interroge sur l'ajout de 250 000 \$ en provision pour les retraites et souhaite notamment savoir si cette réserve limite la capacité des différents services d'engager des dépenses. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources explique qu'il s'agit d'une mesure de sécurité propre à assurer la disponibilité des fonds puisque le nombre annuel de départs à la retraite est rarement connu en début d'année et est très variable. Il rappelle que l'intégralité d'une année de salaire est versée aux employés lors de leur départ à la retraite ou encore répartie sur quelques années dans le cas des préretraites. La directrice du Service des finances souligne par ailleurs que les avis de départ à la retraite ne sont donnés que trois mois avant le départ. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources précise enfin que ce montant provisionnel est toujours supérieur aux coûts des conventions et ne limite pas la capacité d'engager des dépenses puisque les contrats budgétaires établis doivent être respectés.

À un membre qui souhaite savoir si les frais juridiques de 200 000 \$ ajoutés au budget du Décanat de la gestion académique sont directement imputables aux événements du printemps, le vice-recteur à l'administration et aux ressources répond par l'affirmative.

Au bénéfice d'un membre, le vice-recteur à l'administration et aux ressources confirme que les économies salariales présentées dans le budget révisé sont engendrées par des postes de professeurs non comblés, mais ajoute qu'elles sont également en lien avec les différentes échelles de traitement.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 362-CX-1589 concernant l'avis au recteur relatif au projet de budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2012-2013; laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Période d'information et questions

Le recteur porte à l'attention des membres qu'il prendra part, le 4 décembre 2012, à la rencontre réunissant les recteurs de la CREPUQ et le ministre Pierre Duchesne. Les recteurs souhaitent notamment y obtenir des éclaircissements en lien avec le remboursement des frais encourus par les événements du printemps 2012, mais également quant à la promesse faite aux universités concernant une compensation relative à l'annulation de la hausse des droits de scolarité. Des discussions entourant le budget 2013-2014 sont également prévues.

6.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 21 janvier 2013 à 12 h 15.

7.- Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 13 h 15.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice